



# Ambenay Infos

## Décembre 2025

### Le Mot du Maire

Sécurité routière et des personnes, travaux sur les réseaux, défense incendie, embellissement du cadre de vie, urbanisme, sauvegarde du patrimoine, concerts, gestion du quotidien de plus en plus complexe... tout écrire serait trop long !

Pour tout cela, finances saines et maîtrisées, recherche de partenaires financiers, restent toujours ma ligne de conduite. C'est ainsi que :

L'enduit d'étanchéité sur la départementale 830 a été réalisé par le Département de l'Eure en avril dernier et nous avons pris en charge la signalisation routière.

L'enfouissement des réseaux électriques, fibre et télécom, s'est poursuivi sur le Culoron avec le Syndicat d'électricité (SIEGE 27), et, sur les Mares / Maurepas / Launel avec ENEDIS.

Deux tables installées sur la Place du Village complètent le nouveau visage de cet espace désormais arboré.

Deux mises à disposition de mares vont permettre d'élargir encore notre schéma de défense incendie.

À quelques semaines de la purge de la voûte de la Nef de notre église Saint Martin, les notes de musique des deux derniers concerts résonnent encore dans ce bel édifice qu'il nous revient de transmettre en bon état aux générations futures.

Des photos illustrent les principaux chantiers, et, une rétrospective détaillée sera faite le

**Vendredi 16 Janvier à 18h, à la mairie, lors de la cérémonie des vœux du Maire.**

**Je vous invite à nous rejoindre nombreux.**

Dans cette attente, je vous souhaite, en mon nom, et, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale de belles et joyeuses fêtes de fin d'année.

*Sylvie Cormier, Maire d'Ambenay*



# Etat Civil 2025

## Naissances

Abou BAMBA, le 1 Février 2025

Mahé BONNAMI, le 21 Mai 2025

Celestin MERIGUET, le 25 Mai 2025

Antoine RAMADANOV, le 27 Mai 2025

Tiago DAMOTTE, le 27 Août 2025

## Mariages

Typhaine FUENTES & Arthur BROSSE,  
Le 14 Juin 2025

Quitterie de SEROUX & David POIRIER,  
Le 19 Juillet 2025

## Décès

Marcel GRAFFIN, 26 Décembre 2024

Christine CHERVEL, 8 Janvier 2025

Jacqueline FRETAULT, 8 Janvier 2025

Gisèle GOHORY, 23 Janvier 2025

Edith REVERT, 21 Février 2025

André PSARAS, 26 Février 2025

Andrée VIOT, 3 Mars 2025

Janine RENARD, 8 Avril 2025

Jean-Pierre LECHEVALLIER, 9 Septembre 2025

Yvonne LAMBARE, 20 Septembre 2025

Dominique BOUKHERS, 25 Septembre 2025

Jean-Jacques VAURABOURG, 20 Octobre 2025

Jeannine BOGHEN, 24 Novembre 2025

Maurice BONNEVILLE, 02 Décembre 2025

## Associations Communales

C'est avec grand regret que les deux associations de notre commune voient leurs membres diminuer de plus en plus au risque de ne plus pouvoir exister.

L'Association de Loisirs est en mode pause, suite à l'absence d'habitants à l'assemblée générale du 18 janvier.

L'Association des Anciens espère aussi chaque année, en vain, de nouveaux séniors qui viendraient les rejoindre à partir de leurs 65 ans.

Notre population a beaucoup évolué, mais, l'animation d'une commune ne peut exister, et perdurer, si ses habitants n'assistent pas aux manifestations proposées, et, si des personnes de bonne volonté ne viennent pas renforcer les équipes.

Un grand merci à Christophe et Nicole et aux membres encore présents pour leur engagement sans faille !



## Association de Loisirs

Président : Christophe BASSET  
Téléphone : 06.70.92.04.60 (soir)

## Association des Anciens

Présidente : Nicole GOHORY  
Téléphone : 09.71.42.75.62  
(Adhésion à l'année)  
Maison des Associations située  
3 Rue Cherruel  
(à côté du centre de loisirs)



Concert Gamelan Degung  
Masa Bahagia (octobre)



Cérémonie des Voeux  
du Maire (janvier)



Installation du sapin  
Association de Loisirs (novembre)



## 2025 EN IMAGES



Récital  
Eric Jacquemin (juin)



Atelier N°6  
Vérification des greffes (avril)

### Cérémonies (novembre)



Café des Séniors

# Travaux

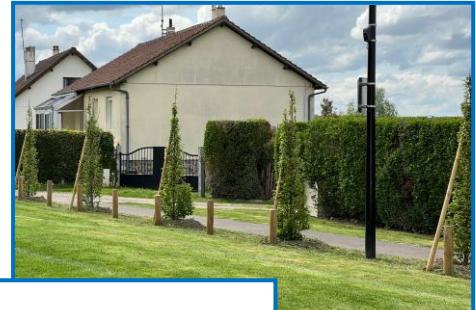
## Plantations Place et impasse de la Mairie

Remplacement des rosiers (20 + 3 tiges)

Paillage sous rhododendrons

Plantation de 7 charmes pyramidaux et tuteurage

**3657.60 € TTC**



Les travaux de rénovation énergétique envisagés pour 2025 au centre de loisirs et à la maison des associations sont décalés dans le temps, suite aux contraintes budgétaires de l'Etat et du département, et, pour respecter l'engagement de ne réaliser des travaux sur notre commune qu'avec l'aide d'autres financeurs pour ne pas impacter lourdement le budget communal.



Place du Village

Pose des tables par les Conseillers Municipaux et les conjoints

## Paillage des plantations et achat de 2 tables de pique-nique Place du Village

**3658.80 € TTC**



## Autres dépenses :

Plan accès secours Mairie : 322.20 € TTC

Ordinateur portable secrétariat : 833.15 € TTC

Ecran PC + Support : 279.20 € TTC

Mémoire pour PC : 85.50 € TTC

Reportage photographies aériennes : 540.00 € TTC

Certificat de signature électronique : 396.00 € TTC

Reliure décennale état-civil et arrêtés du Maire : 379.68 € TTC



## Le Culoron

## Enfouissement des réseaux



## Vérification des bouches et poteaux incendie

**1021.20 € TTC**

## Vente du véhicule communal + remorque :

Recette : 1200 €



## Aménagement de mares Launel et le Long du Bois

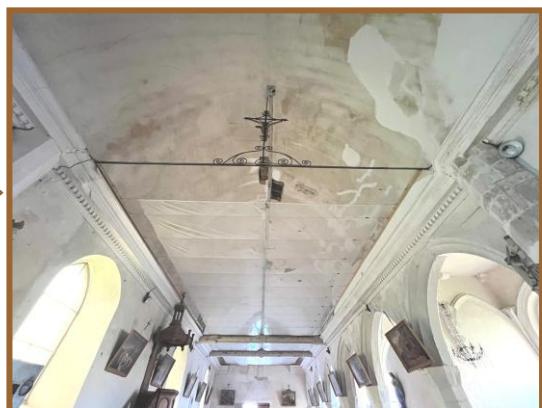
- Dans des zones où le dimensionnement des canalisations d'eau potable ne permet pas l'installation de bouche ou poteau incendie.
- Sur des terrains mis à disposition de la commune gratuitement, par leurs propriétaires via une convention.

Travaux validés en amont par le Service Départemental  
d'Incendie et de Secours (SDIS)



Réalisation fin 2025 début 2026

## Eglise



## PURGE ET RESTAURATION DE LA VOUTE EN MERRAINS CHENE DE LA NEF DE L'EGLISE SAINT MARTIN

Les travaux de restauration débuteront le 15 Décembre prochain par la pose de l'échafaudage. Ils s'élèveront à 96 360 € TTC et sont éligibles à une subvention DETR de 25 696 € (32% du montant HT), au Fonds de Concours de l'Interco Normandie Sud Eure pour 18 900 € (23% du montant HT), du mécénat de la Fondation du Patrimoine pour 2 000 € ainsi que grâce aux dons via la souscription de la Fondation du Patrimoine 4 920 € à ce jour.

Ces dons pour ce patrimoine communal permettent toujours une réduction d'impôts de 75% jusqu'au 31/12/2025 (66% ensuite). Ils sont la concrétisation de l'envie de chaque habitant (ou autre) de voir ce patrimoine transmis et la fierté d'y avoir contribué.

Formulaire téléchargeable via le lien ci-dessous ou via le QR Code

Accès direct sur la page de la Fondation du Patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/faire-un-don/eglise-saint-martin-dambenay>



Un grand MERCI à ceux qui ont donné et à ceux qui souhaitent le faire.



Fermeture de l'église  
du 12 Décembre 2025 au 28 Février 2026



**ENDUIT REALISÉ ET  
PRIS EN CHARGE PAR  
LE DEPARTEMENT  
DE L'EURE**

**COUT : 273 000 €**



## **NOUVELLE REGLEMENTATION :**

Depuis le 15 Avril 2025 : Arrêté 11-2025

Limitant la vitesse à 30 Km/h

Incluant le virage du bas de l'église et  
les parties aménagées par chicanes



### **Sécurisation Route Départementale n° 830**

**COUT COMMUNAL : 3805.09 €**

Signalisation verticale : 2533.85 € TTC

(panneaux zone 30 km/h ; passages piétons)

Radar pédagogique solaire : 2944.20 € TTC

Signalisation horizontale : 9032.04 € TTC

(peinture bandes axiales)

**Subvention « Amendes de Police » :**

- 10705 €



### **POLICE PLURICOMMUNALE**

La sécurité fait partie des principales préoccupations des citoyens des villes mais aussi désormais des campagnes.

C'est pourquoi, depuis le printemps dernier, suite à la signature d'une convention en décembre 2024 avec la commune de Rugles, deux policiers assurent une présence de proximité sur notre commune.

**Présence, dialogue et pédagogie  
sont les objectifs fixés pour Ambenay.**

Des constats de vitesse excessive et de non-respect fréquents des passages piétons, mettant en danger les riverains et utilisateurs de la départementale 830, ont abouti à des verbalisations.

La sécurité des enfants, des usagers, et, des riverains de nos diverses voies de circulation restent une priorité majeure.

La prévention des cambriolages en relais avec la participation citoyenne fonctionne bien grâce au relais et aux yeux des référents sur les différents hameaux.

**Contact : 02.32.24.96.16**



# ZOOM

## LES AUTORISATIONS D'URBANISME

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet au service instructeur de l'INSE, et, à la commune de vérifier que les travaux envisagés sont conformes au règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux, avant de commencer les travaux.

Vous souhaitez réaliser des petits travaux, ou, des modifications sur une construction : avant de commencer, vous devez obtenir une autorisation en déposant une Déclaration Préalable de travaux (DP). La DP est obligatoire pour réaliser les travaux qui ne sont pas soumis à permis de construire. Il peut s'agir de la création de surface, d'un aménagement ou encore d'un changement de destination de votre bien.

Vous souhaitez construire un bâtiment de plus de 20 m<sup>2</sup>, ou, faire des travaux importants sur une construction existante : suivant la situation de votre projet, vous devez obtenir une autorisation d'urbanisme auprès de la mairie en déposant un Permis de Construire (PC). Les travaux et constructions de plus faible importance sont soumis à Déclaration Préalable de travaux (DP).

Vous souhaitez acheter un terrain à bâtir ou construire une maison ? L'obtention d'un Certificat d'Urbanisme (CU) est recommandée. Le CU informe sur les règles d'urbanisme applicables à un terrain, les taxes et les servitudes. Il existe 2 types de CU : le **CU d'information** si vous n'avez pas encore de projet de construction sur le terrain et le **CU opérationnel** si vous en avez un. Le **CU opérationnel** vous indique si votre projet est réalisable sur la parcelle.

**Toute modification extérieure doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme. Aussi, avant d'entreprendre des travaux, le bon réflexe consiste à questionner la mairie et à consulter le site [service-public.fr](http://service-public.fr) pour se renseigner sur les éventuelles autorisations d'urbanisme nécessaires.**

## LES DEMARCHEES EN LIGNE

Pour faciliter vos démarches :

<https://www.inse27.fr/le-service-d-instruction-des-actes-d-urbanisme/>

NORMANDIE  
SUD EURE



## URBANISME

L'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours. Comme déjà indiqué l'an dernier, un registre est à votre disposition en mairie pour vos remarques, idées, suggestions... Pour imaginer le territoire de demain.

# FINANCES

## LES TAXES FONCIERES



Nos projets 2025, comme tous les projets depuis de nombreuses années sont financés, sans aucune augmentation des taxes foncières. Ces dernières sont cependant peu élevées par rapport à la moyenne départementale et à nos voisins les plus proches.

Nos recettes fiscales représentent 34% de l'ensemble de nos recettes.

Un choix de gestion raisonnée, et, la recherche permanente de subventions ont toujours permis de réaliser de beaux projets sur notre commune et de ne pas impacter nos taxes communales, par conséquent vos impôts.

LES COMMUNES VOISINES							
TAUX COMMUNE	AMBENAY	NEAUFLES	BAUX BRETEUIL	BOIS-ARNAULT	LES BOTTEREAUX	RUGLES	Moyenne départementale
FONCIER BATI	25,23%	27,28%	31,43%	30,31%	28,59%	42,54%	38,09%
FONCIER NON BATI	13,74%	12,36%	34,40%	25,05%	14,23%	37,77%	35,83%

## LES ASSOCIATIONS FINANCIÉES PAR LA COMMUNE



Association de loisirs et Association des Anciens  
(en fonction des besoins et des projets)  
Amis des Monuments et Sites de l'Eure  
Fondation du Patrimoine  
Association Pomologique de Normandie  
Association les Libellules (EPHAD de Rugles)  
Familles Rurales (transport solidaire)  
Amicale des Sapeurs-Pompiers  
Divers CFA et MFR  
USR  
USRL  
Avenir Ruglois  
Twirling Club Sud Eure

Sur la base de 30 € par enfant / membre et en fonction des projets

**Si vous constatez un équipement endommagé, vous pouvez signaler directement**



Un poteau cassé, tombé.

Un câble aérien sectionné.

Une armoire fibre ouverte ou pire vandalisée.  
Une chambre Télécom ouverte, sans protection.

Un coffret sur poteau endommagé, ouvert.

<https://dommages-reseaux.orange.fr>



Si dommages sur des câbles Fibre Optique :

<https://www.eurenormandienumerique.fr/>

**RAPPEL  
DEPOT SAUVAGE  
INTERDIT  
Amende de 300 € à  
tout contrevenant**

A récupérer en mairie, aux heures

de permanence du secrétariat

SAEP 3R

## RÉSERVEZ ICI VOTRE KIT ÉCONOMISEUR D'EAU

SUR PRÉSENTATION DE VOTRE FACTURE D'EAU



GRATUIT



Votre kit comprend:

- 2 régulateurs pour robinet 5l / min
- 1 régulateur pour robinet 2.5l / min
- 1 régulateur pour douche 8l / min



### CONVENTION AVEC PRESENCE VERTE

Depuis 2014 la commune a un partenariat avec Présence Verte dans le cadre d'une politique de maintien à domicile de nos ainés.  
Dans ce cadre nous versons directement à l'organisme :

- Une participation de 30€ sur les frais d'installation pour les personnes seules, non imposables certifiant de pathologies importantes de plus de 65 ans
- Une participation de 5€ sur l'abonnement mensuel pour les personnes non imposables de plus de 80 ans (une participation par foyer)

Contact : 02.32.23.42.90 / [pvcn@presenceverte.fr](mailto:pvcn@presenceverte.fr)



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER.  
ET TOI ???

**BIENTÔT 16 ANS !  
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



## DECHETS

Nous avons visité en juin, le centre de tri SETOM à Guichainville.



Le service déchets de l'INSE 27 et les Espaces France Services sont aussi vos interlocuteurs si besoin :

[dechets@inse27.fr](mailto:dechets@inse27.fr)

### LES BONNES PRATIQUES :

- Sortir les bacs lorsqu'ils sont pleins, la veille au soir à partir de 19h, poignée côté rue.
- Rentrer impérativement les bacs, après la collecte.
- Tri sélectif : Jeudi semaine impaire
- Ordures ménagères : Vendredi
- Jour de collecte décalé suite à un jour férié

NORMANDIE  
SUD EURE



### NOUVEAUX JOURS ET HORAIRES DECHETERIE :

Eté (du 1<sup>er</sup> avril au 31 oct) : 9h-11h45/13h30-17h45

Hiver (du 1<sup>er</sup> nov au 31 mars) : 9h-11h45/13h30-16h45

Fermeture : dimanche et lundi



Les agents de collecte des ordures ménagères ne procéderont pas à la vente de calendriers cette année.

Vigilance en cas de démarchage

**SETOM**  
*de l'Eure*

Syndicat mixte pour l'Étude et le Traitement des Ordures Ménagères



**PETITES ERREURS,  
GRANDS DANGERS !**

Mon bac de tri ne se soigne pas : pas de médicament dans le bac jaune !

Bien trier ses déchets c'est simple ! 🌱💪

On vous le résume en deux mots :

➡️EMBALLAGES et ➡️PAPIERS.

Vous êtes perdu(e) ? Posez-vous la question : « Est-ce un emballage/un papier ? »

✓ Oui ➡️ direction le bac de tri.

✗ Non ➡️ direction le bac des ordures ménagères (ou la déchèterie pour les objets spécifiques).

Tous les emballages en verre se trient dans les bornes/conteneurs dédiés, soit les bouteilles, pots, bocaux et flacons. Les objets en verre, comme par exemple un miroir cassé, un vase ou encore la vaisselle, ne se recyclent pas ! Ils ont des compositions différentes du verre d'emballage ce qui rend impossible leur recyclage avec ces derniers. Les objets en verre iront donc dans votre bac d'ordures ménagères ou en déchèterie.

**BIEN TRIER,  
C'EST PAS SORCIER !**

**EMBALLONS NOUS POUR LE TRI !**

**CHACUN SON BAC,  
CHACUN SON DESTIN !**

**Le tri du verre :**  
On vous aide à y voir plus clair : **Emballages en verre uniquement**

Adoptons les bons réflexes de tri ! 💪♻️ Il est indispensable de bien déposer vos emballages et papiers en vrac dans votre bac. Si ces derniers sont enfermés dans des sacs opaques noirs, il sera impossible pour nos machines de les séparer (elles sont formidables mais ne sont pas magiques !). Les sacs contenant des déchets sont considérés comme des erreurs de tri et sont renvoyés vers l'usine d'incinération. Quel dommage alors que vous aviez fait le tri à la maison ! Alors on laisse nos emballages et papiers libres de faire leur parcours individuellement dans notre centre de tri pour permettre leur recyclage. 😊♻️

**BIEN TRIER,  
C'EST PAS SORCIER !**

**Pas de sacs, pas de couacs !**  
Pour un tri sans souci, on dépose ses emballages en vrac.

Le bus Info Jeunes est présent en soirée pour proposer aux jeunes un accès plus souple aux services d'information, d'orientation et d'accompagnement sur les thématiques qui les concernent :

### ORIENTATION / EMPLOI / FORMATION LOGEMENT / SANTE / MOBILITE ENGAGEMENT...



**PLACE DU VILLAGE**  
PLANNING SUR SITE [WWW.INSE27.FR](http://WWW.INSE27.FR)



France services vous permet d'accéder en un seul et même lieu à nos partenaires :



## Centre de Loisirs O Z'enfants d'abord

Accueil de Loisirs ouvert les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30

### Information et gestion :

Directrice : Sandra CRESTOT

Tél. : 02.32.24.67.33

Port. : 06.73.46.39.40

Mail : [enfance.rugles@inse27.fr](mailto:enfance.rugles@inse27.fr)

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCE

**17**

Victime ou témoin  
de violences conjugales,  
en cas d'urgence  
composez le 17

**3919**

Pour une aide  
ou un conseil gratuit  
et anonyme

[arretonlesviolences.gouv.fr](http://arretonlesviolences.gouv.fr)

Un tchat pour dialoguer  
en direct avec les forces  
de l'ordre

En Normandie Sud Eure,  
**4 France services**  
vous accompagnent :

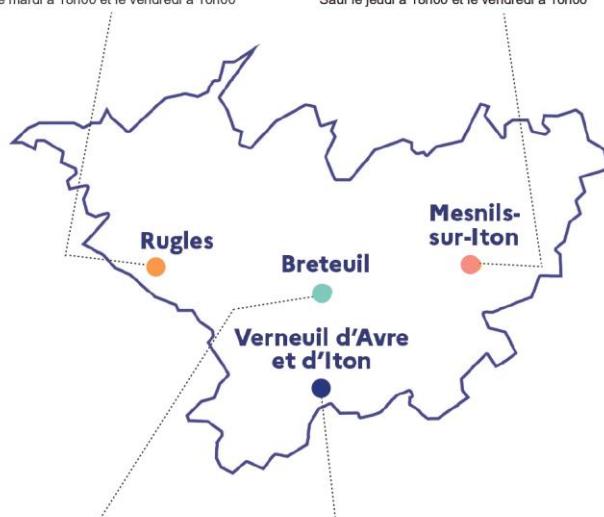
# France services

### France services de Rugles

33 ter rue Aristide Briand  
02 32 24 98 82  
[franceservices.rugles@inse27.fr](mailto:franceservices.rugles@inse27.fr)  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
Sauf le mardi à 18h00 et le vendredi à 16h00

### France services de Mesnils-sur-Iton

51 rue Sylvain Lagescarde  
02 32 24 22 32  
[franceservices.damville@inse27.fr](mailto:franceservices.damville@inse27.fr)  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
Sauf le jeudi à 18h00 et le vendredi à 16h00



### France services de Breteuil

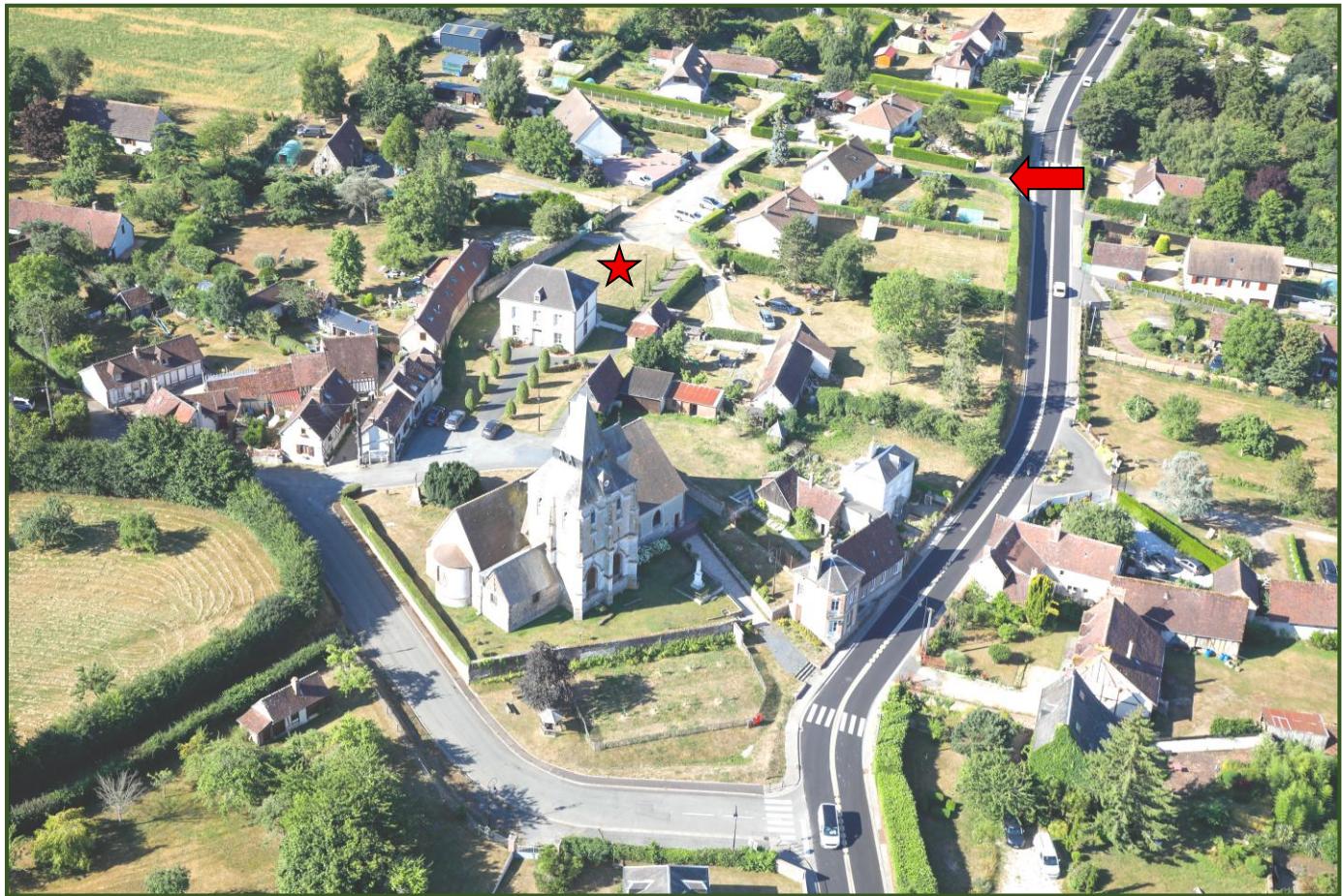
Rue Hückelhoven  
02 32 29 76 50  
[franceservices.breteuil@inse27.fr](mailto:franceservices.breteuil@inse27.fr)  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
Sauf le lundi à 18h00 et le vendredi à 16h00

### France services de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton

119 Place de la Madeleine  
02 32 32 93 01  
[franceservices.verneuil@inse27.fr](mailto:franceservices.verneuil@inse27.fr)  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
Sauf le mercredi à 18h00 et le vendredi à 16h00

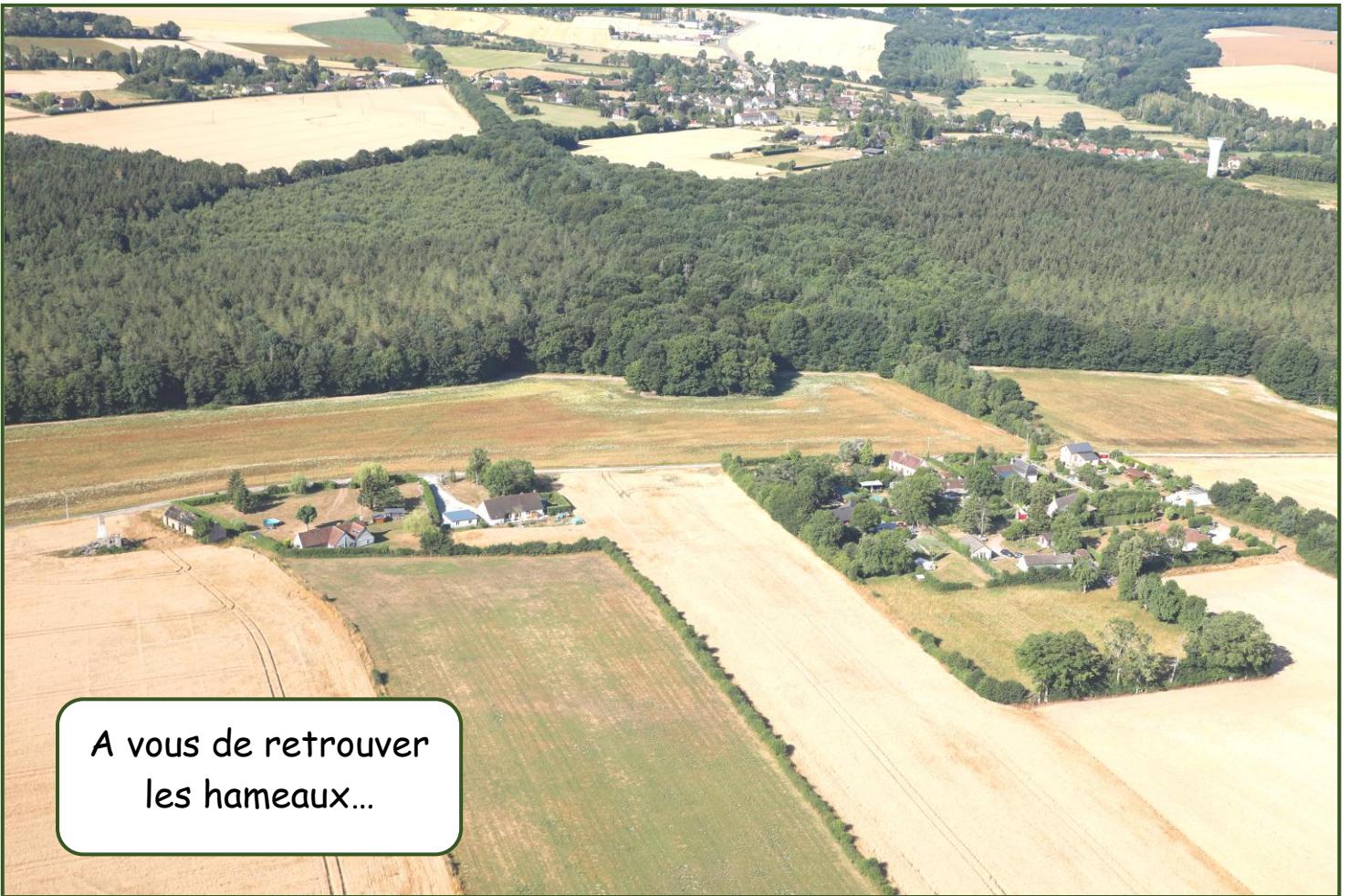
# AMBENAY VU DU CIEL 2025

Pour mémoire un parking reliant l'église et la mairie est accessible par la route départementale 





**Mairie d'Ambenay – 5 Place de l'Eglise – 27250 AMBENAY**  
**Tél : 02 32 24 62 04 – [ambenay.mairie@wanadoo.fr](mailto:ambenay.mairie@wanadoo.fr) – [ambenay27.fr](http://ambenay27.fr)**



A vous de retrouver  
les hameaux...





**Mairie d'Ambenay – 5 Place de l'Eglise – 27250 AMBENAY**  
**Tél : 02 32 24 62 04 – [ambenay.mairie@wanadoo.fr](mailto:ambenay.mairie@wanadoo.fr) – [ambenay27.fr](http://ambenay27.fr)**



*Joyeuses  
Fêtes*



**POUR TOUTES  
VOS DEMARCHEΣ**

**PRENEZ RENDEZ-VOUS  
APPELEZ-NOUS**

*La Mairie sera fermée du  
22 Décembre 2025 au  
4 Janvier 2026 inclus.  
En cas d'urgence, joindre  
le Maire ou les adjoints*



## AGENDA

Vœux du Maire  
Vendredi 16 Janvier 2026  
18H00 en mairie

Café des Séniors (+65 ans)  
Vendredi 23 Janvier 2026  
Entre 9h30 et 11H00 en mairie  
Nous vous invitons à partager un  
moment de convivialité

Elections Municipales  
15 et 22 Mars 2026

Assemblée Générale  
de l'Association des Anciens  
25 Avril 2026  
10H30 en mairie

### MAIRIE : Horaires d'ouverture au public

**Le secrétariat de mairie vous accueille,  
sur rendez-vous**

**Le Vendredi de 10h30 à 12h00  
et de 16h00 à 18h00**

**Sur autre créneau ou jour en fonction  
des besoins ou urgence avec le Maire**

**Téléphone : 02.32.24.62.04**

**Email : [ambenay.mairie@wanadoo.fr](mailto:ambenay.mairie@wanadoo.fr)**

**Site Internet : [ambenay27.fr](http://ambenay27.fr)**